

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 13/3/2014	Dossier complet le 13/03/2014	N° d'enregistrement F09314 P0075

1. Intitulé du projet

Construction d'une serre agricole dotée d'une toiture photovoltaïque sur la Commune de Cavaillon, lieu dit "la Cicarde" département 84.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Serres maraîchères de CAVAILLON**

Nom, prénom et qualité de la personne habitée à représenter la personne morale **AVY Bernard**

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Si PLU: n° 36	Installation de 10 000 m ² à 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une serre à usage agricole d'une surface de 2.92 ha de type serre chapelle en verre. Les pans sud de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance de 2.511 MWc.

Le projet pérennisera l'activité agricole et va permettre l'emploi de 4 personnels agricoles directs dès la deuxième année d'exploitation.

Service Public

N°	Projet de réponse	Éléments de réponse	Attribution	Information
Arrivé le : 13 MARS 2014				
Direction DREAL*				

4.2 Objectifs du projet

La serre sera exploitée par M Bernard AVY, qui développera ses cultures de salades (feuille de chêne blonde et rouge, batavia, laitue et lollo), mais aussi de l'asperge et des produits constituant le "plateau ratatouille" (poivrons, aubergines, courgettes).

La serre permettra d'améliorer et d'homogénéiser la qualité de la production de M.Avy, et de lui permettre de développer et diversifier ses productions agricoles.

Elle a aussi pour objectif d'allonger la période de récolte grâce à des productions très précoces et très tardives, et ainsi d'éviter des importations de contre saison tout en valorisant au mieux la production.

Elle créera enfin un environnement climatique contrôlé qui permettra une lutte raisonnée et maîtrisée contre les pathogènes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

1/ Le terrain sera légèrement nivelé pour permettre d'accueillir la serre.

2/ Le terrain sera aménagé afin de traiter les eaux pluviales conformément aux mesures préconisées dans le cadre de la demande au titre de la Loi sur l'Eau.

3/ Le terrain étant déjà très plat, le déblai éventuel sera étalé sur la zone à construire, participant à l'opération de nivellement, et respectant les préconisations du POS (article 1NC 11- Aspect extérieur 1- Adaptation au terrain).

4/ La structure de la serre reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm

5/ Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 3 mois.

6/ Les modules photovoltaïques seront fabriqués dans l'usine Fonroche de Roquefort, dans le Lot-et-Garonne. La conception des panneaux permet de laisser passer un maximum de lumière.

7/ Les plantations existantes, servant de haies brises vent, seront intégralement conservées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les cultures de salades seront cultivées de novembre à mars, puis un engrais vert sera cultivé de mai à août, conformément aux procédés de culture BIO de l'exploitant agricole.

Les autres cultures (asperges, courgettes, aubergines et poivrons) viendront compléter et combler le reste de l'année, permettant à l'exploitant agricole d'avoir une activité continue.

Monsieur AVY, sous l'appellation "le plateau ratatouille" a toujours privilégié la vente à la ferme et le lien direct entre le consommateur et le produit.

La construction de ces serres vitrées devient une réelle opportunité pour l'exploitant de développer son activité, puisque que celles-ci s'intègrent pleinement dans la stratégie d'identité de production raisonnée en lutte intégrée, et dans l'augmentation des capacités d'exploitation et de surfaces agricoles de l'exploitant.

Enfin, l'exploitant agricole bénéficiera de conditions de travail améliorées, d'une diminution de l'irrigation et des traitements par une meilleure régulation et d'une économie financière liée à la suppression de l'investissement consacré au renouvellement nécessaire tous les 4 ans, des bâches plastiques.

La centrale photovoltaïque sera suivie à distance depuis le centre de conduite de Fonroche à Roquefort. La maintenance sera effectuée par les équipes Fonroche.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à autorisation/déclaration au titre de la/des rubrique(s) XXXX de la Loi sur L'Eau - Dossier en cours de constitution par le BE HYDRATEC. Il sera joint au dossier de demande de permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur	5.14 m
Longueur maximum	216,66 m
Largeur maximum	150 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

**Chemin des Girardes
La Cicarde
84300 CAVAILLON**

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 51 ' 34 " N Lat. 05 ° 02 ' 47 " E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terres agricoles destinées à la culture de :

- salades principalement et notamment feuille de chêne blonde et rouge, batavia, laitue, lollo,
- asperges,
- courgettes,
- poivrons,
- aubergines,
- courges.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS zone 1NCi2

Sont autorisées les installations nécessaires au maintien et au développement de l'activité agricole et du tourisme rural des exploitants en place (source : POS chap VII "caractère de la zone").
Sont admis les capteurs solaires en toiture, sans limitation de la surface des dispositifs.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à certaines distances (de 1.5km à 5.5km) de 2 zones ZNIEFF terrestres de type I et de 4 zones ZNIEFF terrestres de type II, dont une qui est à proximité du site concerné : - 84-128-100 Le Calavon à environ 630m du Coulon (ou Cavalon), Le projet se situe en périphérie du périmètre de la réserve de biosphère du Lubéron, en zone 1 et 3 (arrêté préfectoral de classement du 01/01/1997)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en périphérie du périmètre du PNR du LUBERON.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de Plan de Prévention du bruit sur la Commune (source DREAL et DDT).

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne concerne aucun périmètre de ce type. Les sites inscrits les plus proches sont situés au coeur de la ville de Cavailon.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune donnée en ligne sur la base de données de la DREAL n'identifie de zone humide sur la zone de projet.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune est soumise à plusieurs PPRn et aux risques naturels suivants : - PPRi du Coulon / Calavon" prescrit le 26/07/2002 - PPRi "de la Durance" prescrit le 07/12/2011. Le projet se situe en zone inondable Lit majeur. La Commune de Cavailon est classée zone de sismicité 3 (aléa modéré). La Commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRT.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans un site pollué (source BASIAS et BASIOL).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune se situe dans le SAGE du Calavon-Coulon, état d'avancement : première révision.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le gain en volume grâce à une hauteur de serre à plus de 5m permet une meilleure régulation en température et ainsi une diminution de l'irrigation. Une opération de nettoyage de la toiture est prévue une fois l'an et sur une durée n'excédant pas une journée de travail. La consommation d'eau est donc minime.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitant poursuivra ses prélèvements par la station de pompage située à proximité du siège social de l'exploitation. Un DLE est en cours d'élaboration et le projet respectera les préconisations du rapport du DLE.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération de nivellement et de terrassement aura pour but de répartir la terre sur l'ensemble de la zone à construire.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun remblai ne sera nécessaire.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera aucune perturbation, ni dégradation de la biodiversité sur site. Aucune haie ne sera supprimée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur la ZNIEFF concernée, et se situe en périphérie du PNR. Par ailleurs, le terrain est exploité actuellement par une culture périodique de blé, sans fort impact environnemental.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les serres vitrées de ce projet permettent d'augmenter la surface agricole exploitable sans faire supporter une extension de l'emprise agricole.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(Source Prim.net)Le projet est soumis aux risques : Transport de marchandises dangereuses Séisme Zone de sismicité: 3 (aléa modéré) Rupture de barrage Feu de forêt Inondation Risque industriel Mouvement de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nettoyage de la toiture ne se fera qu'avec de l'eau non calcaire, sans produits nettoyants ou détergents. Les eaux de ruissellement seront récupérées par le bassin de rétention ou d'infiltration selon les préconisations du DLE.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à l'élévation d'une serre vitrée de 5.14m de hauteur. Les serres tunnels adjacentes font 3m de haut, soit une différence de hauteur de 2m14. L'impact paysager est naturellement atténué par les haies brise-vent existantes et deux nouvelles haies seront créées. Le projet sera conforme aux prescriptions du POS en vigueur. Aucun site archéologique n'est référencé sur la zone du site concerné (source "Cartographie des zones de présomption de prescription archéologique").
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a pour but de développer la surface cultivable de l'exploitation, de pouvoir travailler dans de meilleures conditions de travail, en respectant davantage l'environnement et ainsi développer l'exploitation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet de même nature ne semble être connu à ce jour.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact car :

- Le projet initial a déjà fait l'objet d'une demande d'examen cas par cas dont l'arrêté préfectoral n°AE-F09313P0450 du 21/05/2013 ne soumettait pas celui-ci à étude d'impact ;
- La zone dans laquelle se situe le projet actuel est identique à la zone du précédent projet non soumis à étude d'impact ;
- La nouvelle emprise du projet a été réduite passant de 30006m² à 29200m² ;

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé.	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Vous trouverez dans ce dossier les pièces jointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier agricole fourni par l'exploitant, Monsieur AVY (confidentiel - merci de bien vouloir ne pas diffuser ce document sur le site internet de la DREAL tout en le laissant consultable à quiconque en ferait la demande) ; - Lettre de soutien au projet de la Chambre d'Agriculture; - cartes et documents qui ont permis cet examen au cas par cas

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Roquefort**

le, **11/03/2014**

Signature

